

## La population et l'émigration bretonnes

In: Annales de Géographie. 1923, t. 32, n°176. pp. 185-188.

---

Citer ce document / Cite this document :

Musset René. La population et l'émigration bretonnes. In: Annales de Géographie. 1923, t. 32, n°176. pp. 185-188.

doi : 10.3406/geo.1923.9994

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1923\\_num\\_32\\_176\\_9994](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1923_num_32_176_9994)

---

le marché du coton sont secondés, pour les questions agronomiques, par les départements d'agriculture des divers États et par le Collège impérial de Pusa.

Toutes ces institutions sont indépendantes des organismes scientifiques officiels (Imperial Institute de Kensington, Bureau Impérial d'entomologie appliquée, Bureau Impérial de mycologie appliquée, qui, créés peu de temps avant la guerre, pour l'étude scientifique des problèmes d'agriculture tropicale, ont eu leurs ressources fortement développées par des subventions venues des colonies et des dominions. Elles semblent particulièrement opportunes à une époque où les cultivateurs américains ont annoncé à la troisième conférence internationale, que, en vue de rétablir les cours du coton, ils avaient résolu de diminuer de 30 p. 100 la surface réservée à la culture de ce textile.

ALFRED UHRY.

## EUROPE

**La population et l'émigration bretonnes<sup>1</sup>.** — Deux grands faits caractérisent la démographie de la Bretagne : l'accroissement de la population, l'importance de l'émigration.

De 1801, date du premier recensement, à 1911, dernier recensement avant la guerre<sup>2</sup>, la population de la Bretagne a constamment augmenté, sauf de 1866 à 1872 : 1801, 2 202 715 hab. ; 1856, 2 838 951 ; 1911, 3 271 712. L'importance de cette augmentation, due à l'excédent des naissances sur les décès, a été en se réduisant : 632 236 entre 1801 et 1856, 432 761 de 1856 à 1906 ; à partir de 1886, les gains deviennent relativement faibles et la dépopulation, générale dans les régions des marges de l'Ouest français, Basse-Normandie, Bas-Maine, Anjou, Vendée, atteint deux départements bretons, les Côtes-du-Nord, en diminution depuis 1886, l'Ille-et-Vilaine, en décroissance depuis 1891. Au contraire, l'émigration a été en se développant. De 1801 à 1846, deux départements présentent un excédent d'immigration : le Finistère, 29 900, et la Loire-Inférieure, 15 500, soit au total 45 400 ; les trois autres, un excédent d'émigration, 25 500 hab. au total ; de 1846 à 1872, sauf dans la Loire-Inférieure où l'excédent d'immigration est de 15 200, l'émigration l'emporte partout, 97 400 au total ; de 1872 à 1896, toute la Bretagne se vide et perd par émigration 131 500 hab. Le département le plus atteint est celui des Côtes-du-Nord, d'où partent pendant ces trois périodes 18 100, 51 500, 74 000 émigrants.

Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'émigration est née de la surpopulation : la Bretagne était alors un pays d'agriculture arriérée, produisant peu et comprenant beaucoup de terres incultes ; l'excédent de population a dû chercher ailleurs des moyens d'existence ; mais l'absence ou le mauvais état des voies de communication, maintenant la région

1. JEAN CHOLEAU, *L'expansion bretonne au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1922, in-8, [iv] + 234 p., 9 fig. cartes et graphiques, 3 pl. cartes. Prix : 16 fr.

2. Pour le mouvement de la population depuis 1911, nous renvoyons à l'article de M. ZIMMERMANN, *La population de la France en 1921* (*Annales de Géographie*, XXXI, 1922, p. 37-51).

## ANNALES DE GÉOGRAPHIE.

dans son isolement séculaire, contrariait l'émigration ; aussi resta-t-elle faible et épargna-t-elle d'abord le Finistère, département le plus longtemps privé, à l'extrémité de la péninsule, de relations faciles avec le dehors ; quant à la Loire-Inférieure, elle fut longtemps un foyer d'attraction, parce qu'elle comprend le seul centre industriel de la Bretagne ; celui de la Basse Loire. Avec la seconde moitié du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle, la culture s'améliora et étendit son domaine par défrichement ; mais ses progrès furent moins rapides que ceux de la population : les exploitations rurales restent trop peu nombreuses pour les demandes et sont âprement disputées ; les prix des propriétés ont toujours été en hausse<sup>1</sup> ; surtout, la Bretagne s'ouvrit par l'établissement d'un réseau de routes modernes, puis du réseau ferré ; l'émigration, plus vivement sollicitée, s'amplifia et, comme toujours, se propagea par imitation : des courants d'émigration se sont établis, auxquels l'exode actuel des Bretons est beaucoup plus imputable qu'au défaut d'occupations sur place et à la surpopulation ; dans les Côtes-du-Nord, on se plaint déjà de ne plus trouver assez d'ouvriers agricoles<sup>2</sup> ; l'émigration pauvre vers Paris se fait aux dépens, non des régions les moins riches ou à forte natalité, mais des régions les plus riches et qui se dépeuplent le plus (Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine).

Trois groupes d'émigrés sont surtout importants : ceux de Paris, de l'Ouest et des villes maritimes.

Le groupe le plus fort d'émigrés (109 351 en 1891) est celui de l'agglomération parisienne (Seine, 88 100 ; Seine-et-Oise, 21 251). C'est une émigration pauvre, comprenant des domestiques, surtout des femmes, des cochers ou chauffeurs, des employés, en particulier des employés de chemins de fer, des ouvriers à bas salaires. Aussi les retours sont-ils rares, sauf pour les servantes, et les retours après fortune faite à peu près nuls.

Vient ensuite le groupe de l'Ouest (54 340 lors du recensement de 1891, le seul qui donne des renseignements précis), Basse-Normandie (Manche, 10 623 ; Calvados, 5 208 ; Orne, 3 611) ; Bas-Maine et Anjou (Mayenne, 13 256 ; Maine-et-Loire, 22 540) ; Vendée (7 921). L'émigration y revêt plusieurs formes. Dans la région contiguë à la Bretagne, où le dépeuplement se fait sentir et où les fermes vacantes sont fréquentes, Cotentin, Bocage normand, Nord-Est du Bas-Maine, les Bretons prennent ferme et s'établissent définitivement (la partie normande du Marais de Dôl et l'Avranchin en particulier subissent une véritable infiltration bretonne) ; ce sont des pays de bocage où les Bretons retrouvent le sol, le climat, l'économie rurale de leur province et ne sont pas dépayés. Dans le Bas-Maine et l'Anjou, au contraire, l'émigration est surtout urbaine et industrielle, et comprend des servantes de ville, des ouvriers travaillant dans les mines et fours à chaux du Bas-Maine, les corderies d'Angers, les ardoisières de Trélazé, ces dernières recrutant en partie leur personnel parmi les

1. Voir : PIERRE CAZOT, *La valeur de la terre en France*. Paris, 1914, p. 174 et suiv.

2. Lors du recensement de 1901, les Côtes-du-Nord étaient le département français ayant envoyé le plus de servantes dans le département de la Seine (4 967) ; le Morbihan venait au troisième rang (3 458), l'Ille-et-Vilaine au cinquième (3 046). Voir : MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE, *Album graphique de la Statistique générale de la France, Résultats statistiques du recensement de 1901...* Paris, 1907, p. 204.

ouvriers des ardoisières en décadence de la Montagne Noire. Plus loin, des Bretons se sont fixés dans les riches campagnes de la Plaine de Caen, de la Haute-Normandie (Seine-Inférieure, Eure), en plus petit nombre dans la région parisienne et picarde (surtout l'Eure-et-Loir et l'Oise), la région de la Loire (surtout l'Indre-et-Loire) ou la région poitevine et charentaise, comme cultivateurs, domestiques de ferme ou même journaliers. La plupart avaient pris l'habitude d'y venir comme émigrants temporaires pour la moisson.

Le groupe maritime, disséminé, comprend trois sortes d'émigrés : les Bretons habitant les ports de commerce de la Manche, Granville, le Havre, Rouen, Honfleur, Fécamp, Dieppe, etc., et, en plus petit nombre, de l'Atlantique (Bordeaux) et de la Méditerranée (Marseille) : ce sont des marins de commerce et des ouvriers de port, originaires des Côtes-du-Nord et de la Cornouaille maritimes ; nulle part ils ne sont si nombreux qu'au Havre (une dizaine de mille) où les ouvriers de port bretons constituent une forte part de la « couche inférieure » de la cité, groupés dans les quartiers pauvres et surpeuplés de Saint-François et de l'Eure ; les pêcheurs venus des côtes méridionales de Bretagne, à la Rochelle et Arcahon (ajoutons depuis peu une colonie de pêcheurs sur la côte basque<sup>1</sup>), femmes employées aux usines de conserves de poisson des Sables-d'Olonne ; enfin les marins de guerre et les ouvriers des arsenaux, à Cherbourg, Rochefort, surtout à Toulon (Var : 1084 Bretons en 1891).

Enfin les régions industrielles ont attiré un certain nombre d'émigrants bretons : nous les avons vus dans le Bas-Maine et l'Anjou ; on les rencontre aussi dans les usines de fer de Basse-Normandie, de moins en moins d'ailleurs et dans les régions industrielles du Nord et de l'Est.

En somme, l'émigration bretonne est d'origine surtout rurale, ou maritime (les ouvriers bretons émigrent peu) mais une partie seulement des émigrants restent cultivateurs ou marins. L'émigration se dirige surtout vers Paris et les régions voisines de la Bretagne ; très forte dans les pays contigus, elle devient à peu près nulle au Sud d'une ligne allant de l'estuaire de la Gironde aux Vosges, les ports méridionaux exceptés. L'émigration bretonne est, dans son ensemble, une émigration pauvre et les retours au pays sont rares.

L'émigration semble, non pas beaucoup diminuer, mais se modifier par suite des conséquences de la guerre. L'enrichissement des petits propriétaires ruraux, qui plaçaient leurs enfants au dehors, a tari en grande partie l'émigration des domestiques, surtout des servantes ; il s'est traduit aussi par de nombreux achats et réunions de terres, des agrandissements de propriété, en sorte que les fermes à louer se sont raréfiées et sont de plus en plus disputées : de nombreux cultivateurs doivent chercher des exploitations au dehors. La Bretagne est aujourd'hui le seul réservoir où puissent puiser celles de nos régions où le dépeuplement rural sévit et où les abandons de terres se multiplient. La Normandie le fait depuis longtemps et le fera sans doute de plus en plus ;

1. AUGUSTE DUPOUY, *Un trésor dédaigné de la Côte d'Argent, Pêcheries basques* (Revue de France, 1<sup>er</sup> mai 1923, p. 138-158).

le Bas-Maine, l'Anjou, peut-être la Beauce, paraissent pouvoir à leur tour attirer les Bretons. La région aquitaine, la plus atteinte par l'exode rural<sup>1</sup>, le tente actuellement et un premier essai de « colonisation » officielle par la main-d'œuvre bretonne a eu lieu : en mai 1920, l'*Office départemental du département de la Dordogne* s'est mis en rapport avec l'*Union des Syndicats agricoles du Finistère* ; 45 cultivateurs bretons ont reçu 100 francs pour venir visiter des exploitations vacantes dans la Dordogne ; tous purent immédiatement louer une terre. Plusieurs départements du Sud-Ouest, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne, Gers, sous l'impulsion et avec le concours du Ministère de l'Agriculture, commencent à suivre cet exemple, en s'adressant au Finistère, au Morbihan, aux Côtes-du-Nord : des indemnités de déplacement et d'installation sont allouées aux émigrants.

Les Bretons émigrent peu à l'étranger<sup>2</sup>. On les rencontre au Canada, aux États-Unis, dans la République Argentine. L'émigration bretonne au Canada, qui a eu une certaine importance, dans le Finistère notamment, vers 1902-1903, avait un caractère artificiel : favorisée d'abord par une partie du clergé bas-breton, elle tarit quand celui-ci, mieux éclairé, y devint hostile ; la propagande active du gouvernement canadien a désormais peu de succès. De même, la petite émigration en Argentine, partie il y a une trentaine d'années de la Montagne Noire, a complètement cessé. Des tentatives d'établissement de pêcheurs bretons sur les côtes d'Algérie et de Tunisie<sup>3</sup> ont totalement échoué, malgré les encouragements officiels (le Gouvernement général de l'Algérie paya parfois les frais de transport et alloua des primes) : les Bretons ne purent s'accommoder d'un climat et de conditions de vie trop différents de ceux de leur province.

R. MUSSET.

**L'Atlas de la région économique de Basse-Normandie**<sup>4</sup>. — Les lecteurs des *Annales* ont été entretenus, à maintes reprises, de la révolution économique qui sévit en Normandie. M<sup>r</sup> YVES LEMAREC<sup>5</sup> en a montré les débuts dans un très substantiel article. Le Comité régional de Basse-Normandie vient d'en schématiser les résultats principaux par la publication de cartes spéciales. Dressées par le secrétaire général, M<sup>r</sup> DEVAUX, elles montrent clairement l'unité régionale du groupement. Les savants les plus autorisés, les membres des Chambres de commerce les plus qualifiés, les industriels, les commerçants ont tenu à présenter eux-mêmes

1. Voir : P. CAZOT, ouv. cité, chap. X et XI. — R. CAPOT-REY, *La dépopulation dans le Lot-et-Garonne (canton de Port-Sainte-Marie)* (*Annales de Géographie*, XXVIII, 1919, p. 64-70).

2. Nous laissons de côté l'émigration temporaire. Les Roscovites vont vendre leurs produits maraîchers en Angleterre, pendant six mois de l'année environ ; vers les îles anglo-normandes se dirigent des ouvriers agricoles et des carriers, venus de la côte Nord de la Bretagne.

3. Voir : TH. LE GALL, *L'industrie de la pêche dans les ports sardiniens bretons, crise et palliatifs* (thèse de droit à la Faculté de Rennes). Rennes, 1904 (chapitre spécial) et M. PARKER, *Les pêcheurs bretons en Tunisie ; un essai de colonisation maritime*. Paris, 1904.

4. COMITÉ RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE, *Atlas de la région économique de Basse-Normandie. Calvados, Manche, Orne*. Chambres de Commerce : Caen. Honfleur, Cherbourg, Granville, Alençon, Flers. Commerce, Industrie, Transports. Caen, Jouan, 1922, 15 cartes in-folio à 1 : 640 000 environ, 19 p. texte, 1 p. bibliographie. Prix, 20 fr.

5. † YVES LEMAREC, *Le port de Caen et les mines de fer de Basse-Normandie* (*Annales de Géographie*, XXI, 1912, p. 213-229).